



Recruter et former des hommes et des femmes qui feront vivre et évoluer les administrations et leur transmettre l'éthique du service public fondée sur les valeurs de responsabilité, de neutralité, de performance et de désintéressement.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION



UNE ÉCOLE DE SERVICE PUBLIC ET D'APPLICATION

Créée par le Général de Gaulle en octobre 1945, l'École nationale d'administration a pour principes fondateurs de démocratiser l'accès à la haute fonction publique et de professionnaliser la formation des hauts fonctionnaires.

L'ENA A POUR MISSIONS

La **formation initiale** des hauts fonctionnaires français et étrangers.

La **formation continue et le perfectionnement** de fonctionnaires français et étrangers, dans le cadre de sessions de courte ou de longue durée.

Les **relations européennes et internationales** bilatérales et multilatérales en matière de gouvernance publique et d'administration.

La **formation aux questions européennes** et la préparation aux concours communautaires.

LA FORMATION INITIALE

École d'application, polyvalente et pluridisciplinaire, l'ENA s'est adaptée aux nouveaux défis territoriaux, européens et internationaux. Elle forme ses élèves dans une double dimension :

- **expertise** dans tous les champs essentiels de l'action publique, selon une logique généraliste et interministérielle (droit, finances publiques, économie appliquée, problématiques européennes et internationales, territorialisation des politiques publiques, administration électronique),
- **management public** (gestion des équipes, gestion des projets, suivi et mesure de la performance collective, contrôle des coûts, gestion des ressources humaines, dans un environnement en constante mutation).

L'ENA propose une formation avec alternance entre périodes de stage et d'études. Elle fait appel à des intervenants praticiens issus du secteur public comme du secteur privé. L'objectif est d'entraîner les élèves à travailler ensemble dans une approche interministérielle de la haute fonction publique.

Trois concours, ouverts aux ressortissants de l'Union européenne depuis 2004, permettent d'accéder à la formation initiale.

Grâce à son positionnement spécifique d'école d'application pleinement ouverte aux dimensions d'administration comparée, l'ENA est un modèle d'ingénierie pédagogique internationalement reconnu et sollicité.

En soixante années d'existence, l'ENA a formé plus de 6 500 hauts fonctionnaires français et près de 3 000 étrangers. Plus d'une centaine de nationalités se côtoient à l'ENA chaque année, sans compter les quelque 1 300 personnes originaires du monde entier qui participent à des visites d'études.



Placée sous la tutelle du Premier ministre, l'ENA est un établissement public de l'État à caractère administratif, doté d'une autonomie financière. L'École est administrée par un directeur assisté d'un conseil d'administration dont la présidence est assurée de droit par le vice-président du Conseil d'État.

LA FORMATION PERMANENTE, DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES D'EXCELLENCE

L'École propose, en plus du cursus généraliste, une offre de formation d'une grande variété à destination des cadres de l'administration et des entreprises.

LES MASTERS

Formations diplômantes de l'enseignement supérieur. Certaines sont proposées en partenariat avec d'autres grandes écoles, organismes de formation ou universités en France et à l'étranger.

LES CYCLES À TEMPS PLEIN

Ces cycles de formation continue peuvent être de courte ou de longue durée (de 2 semaines à plusieurs mois). Ils s'adressent aux fonctionnaires français et étrangers.

LES CYCLES HEBDOMADAIRES ET MENSUELS

Ils ont pour objectif principal de promouvoir la mobilité professionnelle des cadres voulant accéder à des emplois de responsabilité supérieure (cycle de la gestion publique, cycle des assistants parlementaires).

LES FORMATIONS THÉMATIQUES

Chaque année, une offre diversifiée de formations spécialisées sur inscription individuelle. Ces séances ont généralement lieu à Paris et traitent principalement de sujets tournés vers l'actualité concrète de l'action publique.

LES SESSIONS SUR MESURE

L'ENA organise des formations sur mesure pour le compte d'organismes publics ou privés, français ou étrangers. Certaines sont réalisées dans le cadre d'appels d'offres. Contenu et format sont élaborés avec l'organisme demandeur. De durée variable, d'une journée à deux mois, les sessions et cycles sur mesure peuvent inclure des visites d'études et des stages. Ils peuvent se dérouler à l'ENA ou dans les locaux choisis par le client, à Paris, en région ou à l'étranger.

DES MÉTIERS ET DES CARRIÈRES AU SERVICE DE L'ÉTAT

L'ENA offre une remarquable diversité de carrières au cœur de l'action publique, en France comme à l'étranger. L'École prépare notamment à des fonctions dans les corps suivants :

CONSEILLERS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

- Tribunaux administratifs
- Chambres régionales des comptes

CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

- Représentations diplomatiques de la France à l'étranger
- Administration centrale du ministère des Affaires étrangères

CORPS DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE PARIS

- Corps d'encadrement de la Ville de Paris

MEMBRES DE HAUTES JURIDICTIONS

- Conseil d'État
- Cour des Comptes

ADMINISTRATEURS CIVILS ET SOUS-PRÉFETS

- Affectation dans les différents ministères

MEMBRES DES CORPS DE CONTRÔLE

- Inspection générale des finances
- Inspection générale de l'administration
- Inspection générale des affaires sociales





OUVERTURE ET RAYONNEMENT

Depuis la création des premiers cycles internationaux, en 1949, le rayonnement de l'ENA n'a fait que s'amplifier, pour dépasser aujourd'hui largement le cadre de l'accueil des élèves étrangers.

PARTENARIATS

L'ENA, de par ses actions et son rayonnement international, collabore avec des établissements de formation et de recherche français et étrangers.

RELATIONS INTERNATIONALES ET COOPÉRATION

L'ENA a accueilli son premier élève étranger dès 1949. La coopération administrative internationale est l'une des principales missions de l'École. Son action est ordonnée autour de priorités géostratégiques, notamment en Europe, dans l'espace méditerranéen, dans les pays émergents et dans le monde francophone. Chaque année, l'École accueille près d'une centaine de délégations étrangères en visite officielle. Elle organise également des formations de courte durée, sur catalogue ou sur mesure, en France ou à l'étranger. Elle répond aux besoins spécifiques de responsables de haut niveau ou d'experts étrangers, organisant pour eux des visites d'études qui les mettent en rapport avec leurs pairs en France et dans le reste de l'Europe.

Enfin, l'ENA est de plus en plus souvent opérateur de services pour des clients qui achètent ses prestations d'expertise et de formation et agit sur la scène internationale dans un contexte concurrentiel. Elle est amenée à s'allier à des partenaires publics et privés, français et étrangers, pour remporter les appels d'offres lancés par les grands bailleurs de fonds multilatéraux (Union européenne, Banque mondiale, PNUD, banques régionales de développement, etc.).

LA FORMATION AUX QUESTIONS EUROPÉENNES



L'offre spécifique de formation de l'École nationale d'administration sur les questions européennes est préparée et organisée par le Centre des études européennes de Strasbourg (CEES).

Intégré à l'ENA en 2005, le CEES constitue depuis lors son pôle d'expertise aux questions européennes. Ces formations sur mesure se structurent autour de 3 domaines de compétence : les carrières européennes, la gouvernance européenne et les politiques européennes. Elles s'adressent aux fonctionnaires français et étrangers.

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

1, rue Sainte-Marguerite
67080 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 88 21 44 44
Fax : +33 (0)3 88 21 44 59
www.ena.fr

PRINCIPALES ACTIONS

- le cycle des hautes études européennes,
- la préparation des candidats aux concours des institutions européennes,
- les actions de formation initiale et continue sur la gouvernance de l'Union européenne (présidence du conseil de l'Union européenne, négociation, lobbying...) et ses politiques sectorielles,
- les conférences, colloques, séminaires sur l'actualité de l'Union européenne.